

Le gouvernement pensait qu'en dévoilant son projet de loi sur les retraites à quelques jours des congés d'été, l'affaire serait entendue. La mobilisation du 24 juin montre qu'il y a loin de la coupe aux lèvres. C'est bien parce que l'enjeu est d'importance, qu'il engage l'avenir de millions de salariés sur plusieurs décennies, que la CGT, qui a qualifié ce projet de « *recul social sans précédent* », a décidé de poursuivre sa campagne d'information et de mobilisation du plus grand nombre.

Le document que nous vous remettons aujourd'hui vous livre notre analyse des conséquences brutales d'une loi surtout destinée à faire des économies sur les retraites en rabaissant les droits sociaux. Il vous informera aussi de nos propositions. Nous ne le cachons pas, nous vous demandons davantage encore que la simple lecture de ce texte. Nous souhaitons votre propre engagement pour empêcher les mesures



annoncées d'être adoptées au Parlement, qui sera saisi dès les premiers jours de septembre.

Le caractère injuste du projet de réforme des retraites nécessite une unité large qui doit se faire entendre auprès des élus de la Nation.

Avec vous, la CGT est déterminée à tout faire pour préserver le droit à la retraite aujourd'hui menacé. À bientôt,

Bernard THIBAUT

Secrétaire général de la CGT



dr/istockphoto

L'intervention massive des salariés peut faire reculer le gouvernement et le conduire à la mise en œuvre de mesures d'une tout autre nature, conformes aux attentes du monde du travail. La CGT a décidé de vous informer sur le contenu du projet de loi gouvernemental sur son analyse et les propositions qu'elle formule. Vous pourrez juger de la brutalité et du caractère particulièrement injuste de cette réforme. Le passage de 60 à 62 ans du droit au départ, le tout en six ans, le recul de l'âge ouvrant

droit au taux plein de 65 à 67 ans, constituent les bases d'une réforme sans doute la plus dure d'Europe. Elle entérinerait des sacrifices considérables sans pour autant résoudre les problèmes de financement. Pour preuve, le projet gouvernemental prévoit déjà un nouveau rendez-vous en 2018. Les propositions de la CGT se veulent en phase avec vos attentes et aspirations profondes en matière de retraite. Ces propositions visent à ce que chaque retraité, actuel ou futur, puisse disposer, dès l'âge de

60 ans, d'un revenu convenable. Notons que tout est fait pour convaincre les salariés relevant des régimes spéciaux et les actuels retraités qu'ils seraient épargnés par la réforme gouvernementale. Les premiers seraient touchés à partir de 2017, avec sans aucun doute un calendrier accéléré de mise en œuvre du recul de l'âge de la retraite. Les seconds subissent déjà depuis de longues années une détérioration importante de leur pouvoir d'achat. Mais ce n'est pas tout. Si d'aventure le gouvernement réussissait

son entreprise, il procéderait très rapidement à l'augmentation de la CSG et à la mise en œuvre de différentes mesures qui se traduiraient rapidement par une nouvelle baisse de leur pouvoir d'achat.

D'ores et déjà, la CGT a pris des dispositions afin de faire de la période estivale un moment fort de rencontres et de débats, avec la convivialité qui sied à ce moment particulier de l'année, afin de préparer dans les meilleures conditions les grandes mobilisations de la rentrée.

Bonne lecture!